



Demande de Licence Fédérale Loisir, Arbitre, Media sans club

À retourner à la FFP

La saison commence le 1er septembre et se termine le 31 aout de l'année suivante.

Ne pas écrire ici :

2023 / 2024

Mettre votre photo d'identité ici

Sauf en cas de renouvèlement de licence

Les données personnelles recueillies, propriété de la FFP, font l'objet d'un traitement informatique par la FFP aux fins de traitement des demandes et de gestion des licenciés. Elles sont destinées aux Clubs, Ligues et à la FFP. Conformément à la « Loi Informatique et Libertés » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits en s'adressant à la FFP par courrier postal à l'adresse suivante : 30 rue Général Leclerc, 94510 LA QUEUE EN BRIE. Afin d'éviter toute contestation possible ultérieurement, nous vous conseillons de conserver une copie de ce document

<u>Assureur</u>: **BAYVET-BASSET**

25 Place de la Madeleine 75008 PARIS Tel: 01 42 93 39 72

Cadre reservé à la FFP

N° d'affiliation:

Fédération Française de **Paintball** 30 rue du Général Leclerc -94510 LA QUEUE EN BRIE 01 45 76 18 71 administration@ffpaintball.fr

www.ffpaintball.fr

☐ Création d'une licence (nouveau joueur) ☐ Renouvellement d'une licence n° ☐ Paintball ☐ Compétition
le soussigné(e): Féminin Masculin Nom: Prénom:
Je demande la délivrance d'une licence (assurance RC et IA incluses-voir site internet): □ 25 euros Paintball* (à partir de 9 ans révolus) ** □ 25 euros Arbitres* □ 25 euros Média* □ 10 euros Réédition licence perte ou vol (en cours de saison) □ 10 euros Option - assurance Europe *délivrée par les associations et professionnels affiliées, ne donne pas accès aux compétitions fédérales. ** A partir de 9 ans selon textes de loi et décrets d'application en vigueur. Procédure de paiement: Règlement par chèque l'ordre de la FFP ou virement (nous contacter pour obtenir le RIB).
Je joins mon certificat médical attestant que je n'ai à ce jour aucune pathologie contraire avec la pratique du paintball (loi du 23/03/1999). J'utilise des équipements sous pression répondant aux normes européennes : (PI/CEE/ONU)

J'autorise la Fédération Française de Paintball, à me photographier et me filmer dans le cadre des différents événements organisés par la Fédération ou en lien avec la Fédération (participation aux championnats, aux tournois...). Ainsi que l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de l'association (site internet, affiche, produits de communication, exposition, publicité, etc.) actuel ou futur et ce, pour la durée la plus longue prévue par la loi.

Chaque licencié peut faire savoir par écrit à la FFP qu'il s'oppose à la cession de son image.

Fait à _, le ___/___/

> Signature du représentant légal, précédée de la mention « lu et approuvé », ainsi que la qualité : Père-Mère-Tuteur